

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES GESTIONNAIRES

## Élections du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ

Collègues,

Depuis sa création, le Fonds de solidarité FTQ est composé majoritairement de syndicalistes provenant de la FTQ. Depuis la mise en œuvre des règles de gouvernance, il n'est plus acquis que la FTQ soit majoritaire au conseil d'administration. Si vous tenez à ce que le Fonds de solidarité FTQ demeure un fonds de travailleurs, il est primordial que nos membres exercent leur droit de vote à l'occasion de la 40<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des actionnaires du Fonds de solidarité FTQ qui se tiendra **en mode hybride le jeudi 17 octobre 2024 à 17 h 30 à la salle de bal Le Windsor Montréal au 1170, rue Pell à Montréal ou par webdiffusion à [fondstfq.com/aga](https://fondstfq.com/aga).**

### PROCÉDURE

#### Votez en personne le jour de l'Assemblée

- Les actionnaires peuvent voter durant l'Assemblée, le jeudi 17 octobre 2024 ;
- Ou en **se connectant à la webdiffusion en direct** [fondstfq.com/aga](https://fondstfq.com/aga) en utilisant votre numéro de contrôle à 13 caractères;

#### Votez par procuration avant l'Assemblée

En votant par procuration, vous donnez à la personne nommée dans votre formulaire de procuration (fondé de pouvoir) le pouvoir d'exercer les droits de vote attachés à vos actions. Veuillez noter que votre fondé de pouvoir devra avoir contacté la Compagnie Trust TSX **avant 16 h 45 le mardi 15 octobre 2024**.



#### Par la poste

Remplissez le formulaire qui se trouve dans le document « Instructions de vote et procuration » en vous assurant de le signer et de le dater. Retournez-le à la Compagnie Trust TSX à l'adresse : **Compagnie Trust TSX, Service des procurations, C.P. 700, Succursale B Montréal (QC) H3B 3K3**

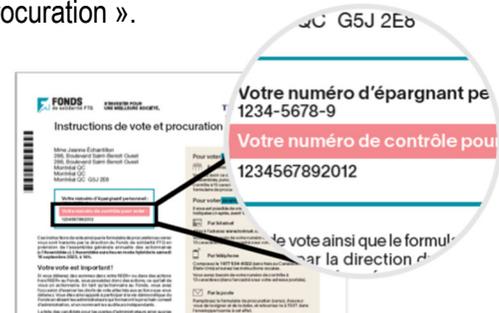


#### Par téléphone

Du lundi au vendredi : de 8 h à 18 h 30

Composez le **1 877 534-8322** (sans frais au Canada et aux États-Unis) et un agent de la Compagnie Trust TSX vous accompagnera pour voter.

Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle à 13 caractères se trouvant sur le document « Instructions de vote et procuration ».



#### Par télécopieur ou courriel

Remplissez le formulaire qui se trouve dans le document « Instructions de vote et procuration » en vous assurant de le signer et de le dater et envoyez-le par télécopieur au **416 595-9593** ou numérisez-le et transmettez-le par courriel à [votezprocuracion@tmx.com](mailto:votezprocuracion@tmx.com)

De façon à faire valoir les intérêts des actionnaires syndiqués, la FTQ recommande d'inclure ces quatre (4) candidatures parmi les cinq (5) choix possibles sur chacun des bulletins de vote:

**LOÏC BRETON** : M. Breton est président du Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB-Québec) depuis 2016. Il est depuis toujours très impliqué au niveau syndical. De 1993 à 2016, il a occupé divers postes au sein du SEPB, notamment président du SEPB-574, recruteur bénévole et formateur syndical. M. Breton est détenteur d'un baccalauréat ès arts, sciences politiques de l'université McGill. Il est membre du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ depuis 2020.

**ANOUK COLLET** : Mme Collet est conseillère principale au président national des TUAC Canada (Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce) depuis mai 2016 et vice-présidente de la FTQ. Elle était auparavant directrice régionale et représentante nationale pour TUAC Canada ainsi que coordonnatrice du service juridique à la section locale 500 des TUAC. Détentrice d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal, elle est membre du Barreau du Québec et possède une maîtrise en relations industrielles. Elle est membre du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ depuis 2013.

**SYLVIE NELSON** : Mme Nelson a été élue présidente du Syndicat québécois des employées et des employés de service, section locale 298 (SQEES-298) en 2017 et réélue en 2022. Membre du Bureau de la FTQ au poste de vice-présidente, elle est également vice-présidente de l'Union internationale des employés de service (UIES). Elle a auparavant occupé des fonctions de secrétaire générale du SQEES-298, encadreuse au service de la formation et conseillère syndicale au sein du service aux membres du SQEES-298. Mme Nelson a fait des études en éducation spécialisée. Elle est membre du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ depuis 2017.

**ÉRIC GINGRAS** : M. Gingras est président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) depuis 2021. De 2013 à 2021, il a été président du Syndicat de Champlain. Auparavant, il a été enseignant au sein du Centre de services scolaires Marie-Victorin, de 1996 à 2004. M. Gingras est détenteur d'un baccalauréat en éducation de l'Université de Montréal. Il est également membre de la CPMT ainsi que membre du CCTM et a occupé différents postes dans le milieu syndical, dont quinze ans auprès du Syndicat de Champlain. Il est membre du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ depuis 2022.

**SI VOUS TENEZ À CE QUE LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ DEMEURE UN FONDS DE TRAVAILLEURS, IL EST PRIMORDIAL QUE NOS MEMBRES EXERCENT LEUR DROIT DE VOTE À L'OCCASION DE LA 40<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ QUI SE TIENDRA LE JEUDI 17 OCTOBRE | 17 H 30**

**EN MODE HYBRIDE**

**Contribuons**  
à notre histoire.

**Frédéric Savard, Bruno Charrois,**  
*Président provincial Secrétaire général*